

RAPPORT JANVIER 2022



1218

Protestations

382

Migrant(e)s

15

Suicides et tentatives de suicide

La migration quotidienne des paysannes de Kasserine et Sidi Bouzid :
des femmes transportées comme marchandises pour la durabilité de
la production paysanne!

Forum Tunisien pour les Droits Economiques et Sociaux

2, Avenue de France Imm Ibn Khaldoun (la Nationale),
2ème étage Apt325-Tunis Bab Bhar 1000

TEL : (+216) 71 325 129 FAX : (+216) 71 325 128

contact@ftdes.net www.ftdes.net

Rapport de janvier 2022 sur les mouvements contestataires et la mobilisation sociale



Sommes-nous les témoins de la fin du "cauchemar" de Janvier comme rendez-vous des protestations et une date où le manifestant imposerait ses revendications et où les autorités ajusteraient leur politique en fonction de ces revendications ? Janvier a toujours été, depuis la période d'avant la révolution, une date de contestation à laquelle la rue impose sa parole.

Cette situation s'est poursuivie après la révolution et Janvier a été le piège que tous les gouvernements ont essayé d'éviter.

Le mois de Janvier 2022 est apparu avec d'autres caractéristiques différentes qui augurent de nouvelles périodes et émergentes pour la protestation. Malgré la délicatesse et l'aspect difficile de la crise globale que traverse le pays, janvier n'a pas été un moment propice à l'explosion sociale attendue d'autant que ses événements ont confirmé la profondeur et la délicatesse de l'étape politique et sociale que traverse le pays.

Janvier 2022 a marqué le début d'une année exceptionnelle à tous points de vue, que ce soit au niveau politique, économique, social ou sécuritaire.

Politiquement et communicationnellement :



Six mois se sont écoulés depuis les mesures du 25 juillet 2021 décidées par le président Saïd en activant l'article 80 de la Constitution visant à geler toutes les activités du parlement et à limoger le président du gouvernement Hichem El-Mechichi.

Malgré la formation d'un nouveau gouvernement et plus de 100 jours depuis sa prise de fonction, le gouvernement n'a pas encore publié de programme clair

concernant ses intentions de réforme et ses politiques dans le traitement des dossiers urgents et stratégiques. La présidente du gouvernement Najla Bouden n'a pas encore fait de déclaration à l'opinion publique, et ce dans un nouvel environnement de communication se caractérisant par l'ambiguïté et le manque de clarté puisque le black-out règne, l'information n'est pas diffusée voire retenue.

Ce climat a été exacerbé par les discours de haine, de violence et de division adoptés, que ce soit dans les discours officiels ou dans les débats publics qui se déroulent entre tous les Tunisiens sur les sites de médias sociaux dans ce qu'on appelle les réseaux sociaux.

Ce flou dans le processus de communication du gouvernement accroît la pression sur le citoyen, notamment au vu du rabâchage des informations concernant la levée des subventions sur certains matériaux de base, les prix élevés de certains produits, la pénurie de certains matériaux de base, de nombreux médicaments vitaux et d'autres questions liées à la gestion des affaires quotidiennes du citoyen. L'absence d'informations officielles, exactes et crédibles dans l'espace public ouvre la voie au chaos informationnel et à la rumeur.

La crise politique s'étend également et exacerbe la situation sociale. En effet, le climat politique est dépourvu de tout dialogue participatif entre les différents principaux acteurs politiques et parties sociales.

La distance entre ce que réclame la rue et la démarche politique qui existe depuis le 25 juillet s'est aggravée au cours du mois de Janvier, notamment combattre la corruption, arrêter l'hémorragie des finances publiques et trouver une manière de les relancer, trouver des alternatives et des solutions à la crise de l'effondrement du pouvoir d'achat, l'augmentation des moyennes de pauvreté et de précarité et la remise en avant des revendications de développement, d'emploi et d'équité sociale comme principaux acquis de la révolution.

D'autre part, la Tunisie vit dans un environnement régional et international mouvant au sein duquel on assiste à une recrudescence des menaces terroristes. Malgré le succès des forces de sécurité à anticiper les opérations terroristes et à contrecarrer leurs plans, les menaces terroristes en Tunisie demeurent, elles sont graves et ont des répercussions économiques et sociales majeures. Le transfert de 5 000 terroristes (ISIS) du Moyen-Orient vers l'Afrique de l'Ouest et de l'Est représente un déplacement du centre de gravité régional de cette

organisation et de l'approche de ses dangers vers la Tunisie, sachant que la Tunisie a connu plus de 70 attentats terroristes après la révolution, au cours de laquelle des martyrs de la sécurité, des militaires et des civils ont été tués.

En outre, la crise politique et la frustration sociale créent une atmosphère appropriée pour que les groupes terroristes mènent leurs opérations et attirent de nouveaux éléments de sécurité inconnus pour mettre en œuvre leurs plans.

Économiquement et socialement :



Depuis Novembre 2021, les prix ont commencé à augmenter, portant le taux d'inflation à 6,6% en fin d'année. La Banque Centrale s'attend à une nouvelle hausse de l'inflation dans les semaines à venir, ce qui aura des répercussions sur les classes fragiles et pauvres. En parallèle, les trois dernières années de 2021 ont vu une augmentation du taux de chômage pour atteindre 18,3%, et la croissance économique est toujours en deçà de ce qui est requis et en deçà des attentes.

La gravité de la crise des finances publiques a également été exacerbée par l'absence de fonds extérieurs et cela était lié à un certain nombre de conditions de réforme difficiles, notamment la suppression des subventions et la réduction de la masse salariale. Ces conditions se heurtent à une réalité sociale dramatique et tragique qu'ont atteint de larges franges de Tunisiens après dix ans de construction politique creuse, qui ne s'est pas accompagnée d'une ombre économique et sociale.

Les signes d'une crise sociale majeure se profilent à l'horizon, malgré le calme relatif qui a régné en janvier. Le silence actuel n'est que le prélude à une tempête à venir, dont on évoque l'absence d'horizon économique, la poursuite de la hausse des prix et la pénurie de matières premières telles que l'huile et la semoule dans diverses régions. Il est à noter que la crise des prix des produits alimentaires est également liée à un contexte international qui connaît une hausse continue des prix des produits alimentaires et une hausse des prix internationaux du pétrole. Cette dernière a doublé la crise des finances publiques car, en général, le budget est bâti sur de mauvaises hypothèses à savoir le prix du baril de pétrole, qui doublera la hausse des prix et augmentera l'intensité de l'inflation.

Signes d'une explosion sociale :



La dégradation importante des différents services fournis par l'Etat se poursuit dans les domaines de la santé, de l'éducation, des transports et de la gestion des marchés. Tous ces indicateurs ont été repris par l'ensemble des crises internationales, pour placer la Tunisie parmi les dix pays à surveiller durant 2022, car il faut s'attendre à un "conflit meurtrier" sur fond de faim et de précarité.

Tous les indicateurs confirment que nous sommes face à un scénario d'explosion sociale majeure dont les principaux leviers économiques et sociaux sont dus à l'augmentation des taux de pauvreté et de chômage et du cercle de la précarité, c'est-à-dire à une augmentation des pauvres invisibles, étant donné que le ministère des Affaires Sociales n'a pas mis à jour les critères de calcul du taux de pauvreté. Mais quelles sont les alternatives ? Le discours du président n'a pas d'alternative. La présidente du gouvernement ne s'adresse pas à l'opinion publique et ne se prononce pas sur tous ces dossiers, son gouvernement n'a pas non plus de programme clair sur le dossier socio-économique, les informations officielles sont occultées et le discours dominant est celui de la violence et de la haine envers tous les « médias » c'est-à-dire envers toute personne qui s'oppose au projet du président.

Sachant que la violence, si elle rencontre la précarité, cela signifie une explosion sociale dont la forme ou les traits ne peuvent être déterminés car ce sera une tempête de violence individuelle et collective.

Face à l'absence d'alternatives, à la frustration et au blocage des horizons devant tout le monde, les jeunes, les adolescents et les jeunes adultes, les citoyens ont eu recours à la recherche de solutions individuelles pour gagner rapidement comme la dépendance au jeu de pari électronique et l'engagement dans des voyages migratoires non-réglementaires, le commerce parallèle, le vol et/ou l'escroquerie... dans ce contexte, des cas de suicides ont été relevés suite à des pertes aux jeux de pari.

Tous ces phénomènes se sont transformés en alternatives aux perspectives et solutions que l'État est censé mettre en place dans le cadre d'un projet de société et matérialisées dans des services encadrés, contrôlés, sécurisés et censés être

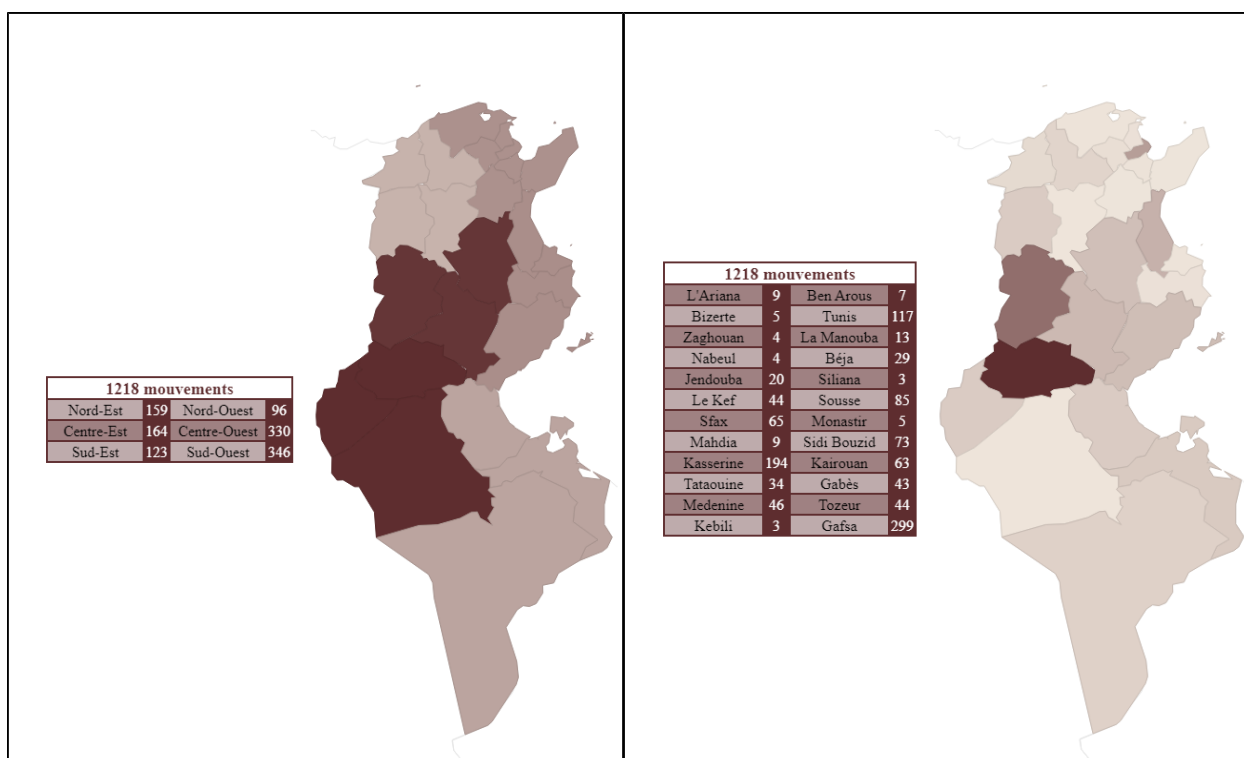
rendus par les maisons de jeunes, de la culture et des sports. Ainsi, le fossé entre l'État et ses citoyens s'élargit.

Le mois de Janvier était alors un contexte de confusion vécu par le Tunisien quant à l'avenir politique, économique et social.

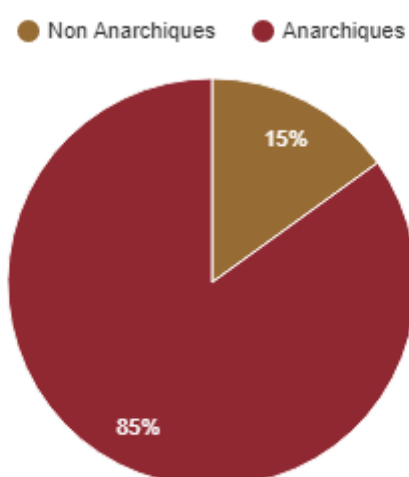
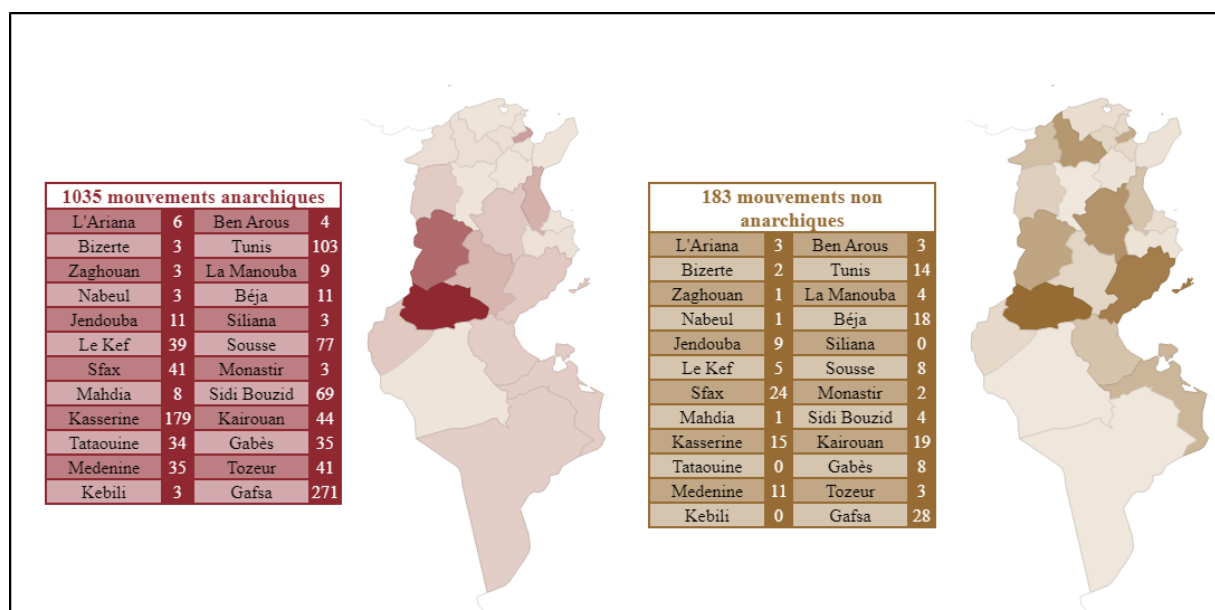
Les manifestations de janvier



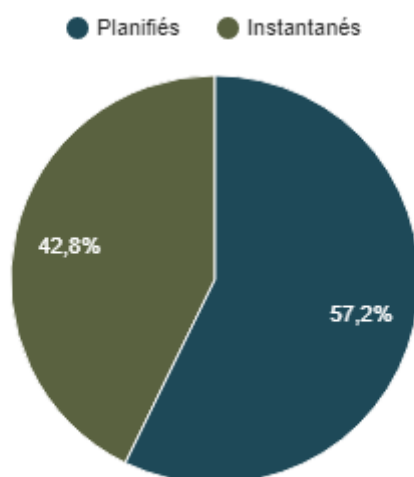
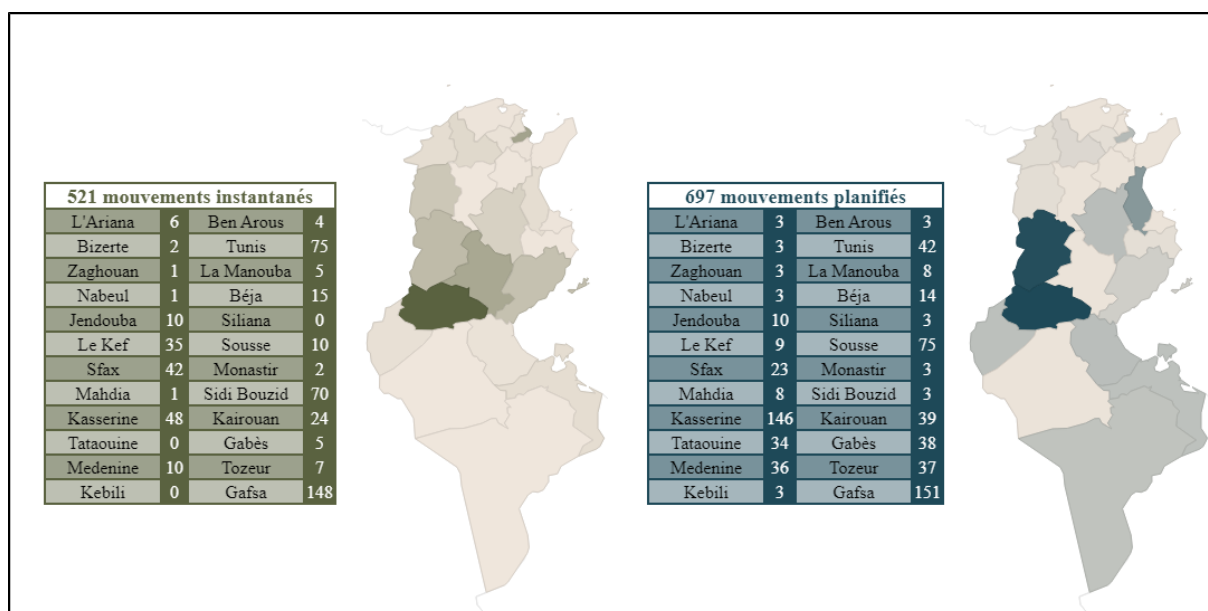
La cartographie du mouvement contestataire a évolué au cours du mois de Janvier 2022, puisque le Sud-Ouest (les gouvernorats de Gafsa, Tozeur et Kébili) a été au premier rang des zones de contestation avec 346 mouvements protestataires sur un total de 1 218 mouvements contestataires enregistrés tout au long du mois de Janvier, soit 28,4 %. Cette région est suivie par la région du Centre-Ouest (les gouvernorats de Sidi Bouzid, Kairouan et Kasserine) avec 330 mouvements de protestation, soit près du quart du total des manifestations observées, puis la région du Centre-Est (les gouvernorats de Sousse, Monastir, Mahdia et Sfax) avec 164 mouvements de contestation, puis la région du Nord-Est (les gouvernorats du Grand Tunis, Nabeul, Zaghouan et Bizerte) avec 159 mouvements de protestation et enfin, suivi par le Nord-Ouest (les gouvernorats de Jendouba, El Kef, Siliana et Beja) avec 96 mouvements de contestation .



Le nombre de protestations anarchiques s'est élevé à 1 035 mouvements de manifestation, soit environ 85 % du total des protestations relevées. Les protestations anarchiques sont celles qui tendent vers la violence et perturbent les activités du citoyen ou des institutions. La tendance envers l'anarchie dans les manifestations depuis avril 2020 s'expliquerait par la manière dont les autorités interagissent avec les manifestants, car les autorités centrales et régionales adoptent une stratégie basée sur l'ignorance et l'épuisement des mouvements et donc le manifestant a modifié sa stratégie de protestation et adopte les mécanismes avec lesquels l'autorité interagit, comme le blocage de la route et la fermeture des institutions.



Au niveau régional, le taux de protestations anarchiques a dépassé 88 % au Kef, Tunis, Sousse, Kasserine et Gafsa et à hauteur de 94 % à Sidi Bouzid. A noter que 95% des manifestations à Sidi Bouzid ont été instantanées, c'est-à-dire des réactions immédiates, qui se glissent ensuite dans l'anarchie, c'est-à-dire perturber les intérêts des citoyens et les institutions.



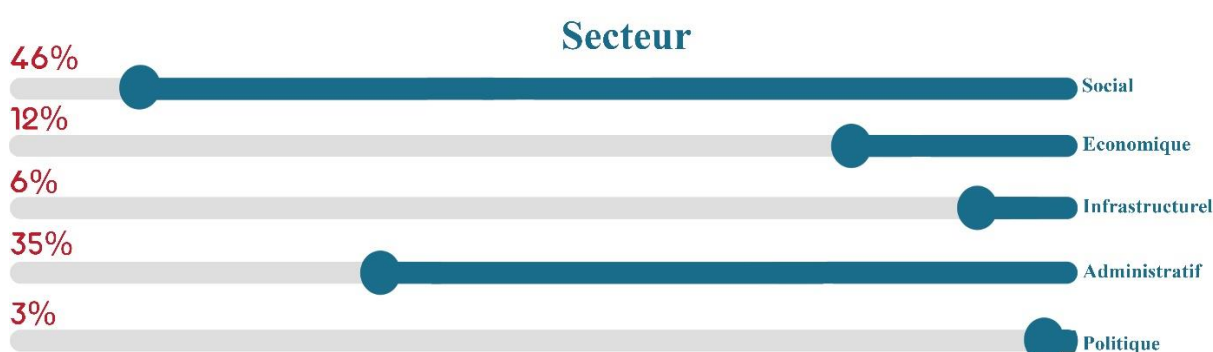
Les revendications et les formes de protestation



78,2% des manifestations observées tout au long du mois de Janvier ont été de genre mixte, tandis que le pourcentage de manifestations menées par le genre masculin a été de 17,8% et de 4% par des femmes.



Les revendications d'origine économique et sociale ont représenté 58% du total des protestations, suivies des revendications liées à l'administration de 35%, puis des revendications liées à l'amélioration des infrastructures et des revendications d'origine politique à 3%.



57% des protestations étaient liées au droit au travail, 36% au droit de régularisation de la situation professionnelle et les droits des travailleurs, 31% à la non-activation ou application des accords et 13% à l'amélioration des conditions de travail.

Le droit au développement a représenté 6% du total des protestations en Janvier 2022 et les protestations sur fond d'échec des négociations, 6%.

Les manifestations réclamant le droit à l'eau potable, le droit d'accéder aux services de santé et l'amélioration de leur qualité, le droit de se connecter au réseau d'égouts et d'autres droits fondamentaux des citoyens ont également été relevés.

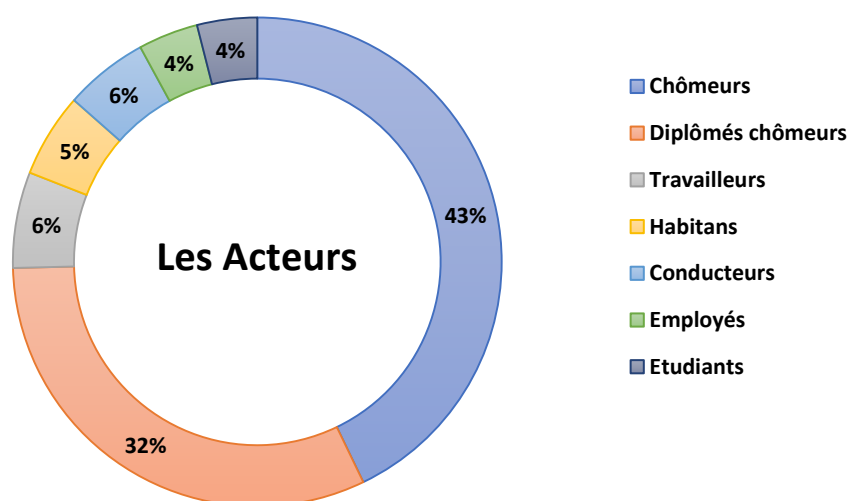
Typologie



Le sit-in reste la forme de protestation la plus importante menée par les demandeurs, avec un pourcentage de 51,1 %, suivi les grèves par 9,5 % et les rassemblements protestataires par 8 %.

Les acteurs

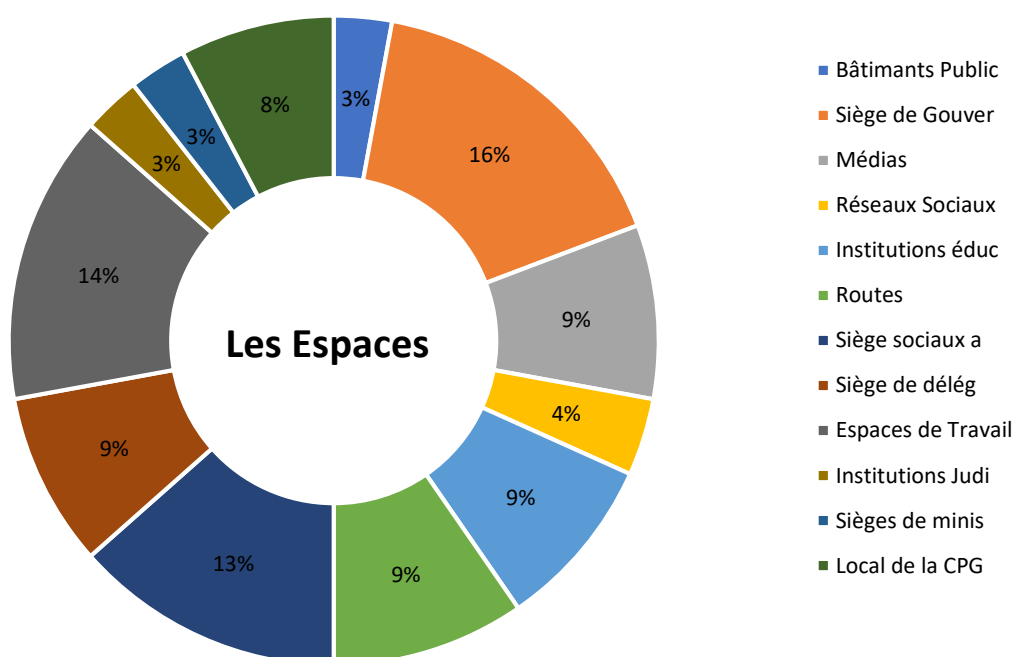
Les chômeurs ont été les acteurs les plus importants des manifestations relevées au cours du mois de Janvier 2022 (54%), y compris les chômeurs diplômés supérieurs (40%), suivis des ouvriers (8%), des employés (5%), des habitants (7%), des chauffeurs (7%) puis des étudiants (5%), des ouvriers de chantiers urbains (3%) et des personnes à besoins spécifiques (1%).



Les manifestants ont utilisé toutes les plateformes pour exprimer leurs revendications, que ce soit via les médias (9%) ou les réseaux sociaux, principalement Facebook et Tik Tok (4%) ou en bloquant certaines activités ou en lançant des appels de détresse, en bloquant les routes et en brûlant des roues.

Les sièges des gouvernorats ont représenté les espaces de protestation les plus importants (17%), suivi des lieux de travail (15%), des sièges administratifs (14%), des sièges des délégations (9%), des routes (10%), des lieux publics (4%) et des sièges de souveraineté (3%).

Les manifestants ont envoyé leurs messages aux autorités centrales dont la présidence (7%) et le gouvernement (72%). Les ministères de l'intérieur et de l'éducation ont représenté les partis les plus en vue auxquels les manifestants ont adressé leurs revendications au sein de l'équipe gouvernementale. Les autorités régionales étaient la cible de 13% des protestations.



La migration non-règlementaire au cours du mois de janvier 2022

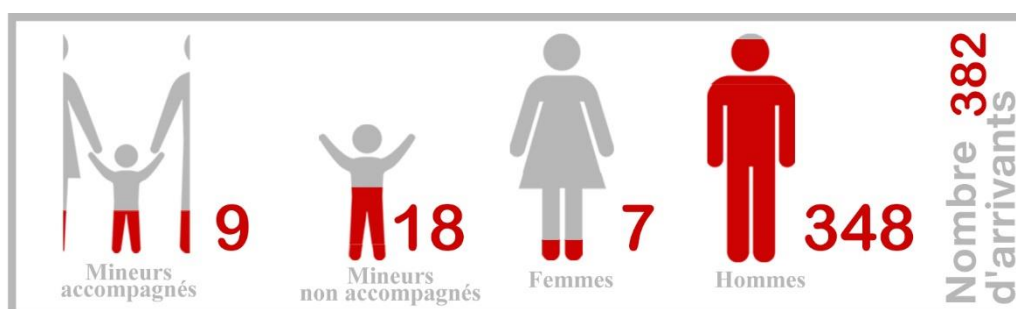


Comparaison des mêmes périodes durant 2019-2020-2021-2022

2022 Janvier	2021 Janvier	2020 Janvier	2019 Janvier
Nombre d'arrivées en Italie 382	Nombre d'arrivées en Italie 84	Nombre d'arrivées en Italie 68	Nombre d'arrivées en Italie 31
Nombre de traversées interceptées 124	Nombre de traversées interceptées 17	Nombre de traversées interceptées 22	Nombre de traversées interceptées 8
Nombres de migrants interceptés 1155	Nombres de migrants interceptés 316	Nombres de migrants interceptés 68	Nombres de migrants interceptés 177

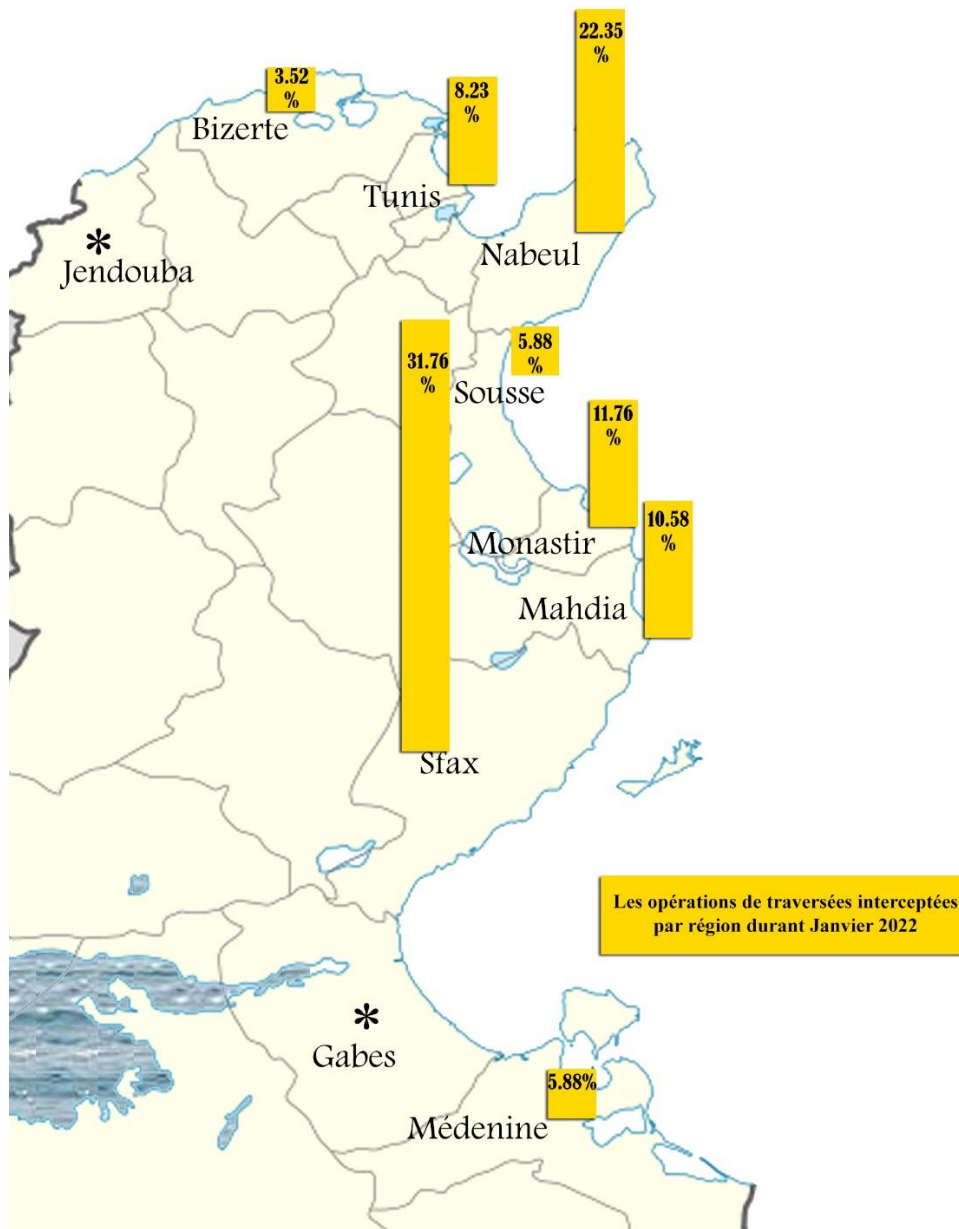
Malgré les fluctuations climatiques, le mois de Janvier a enregistré l'arrivée de 382 migrants tunisiens sur les côtes italiennes, soit une augmentation d'environ par rapport à Janvier 2021. Les Tunisiens ont représenté 11% du total des arrivées en Italie au cours du mois de Janvier. 1155 migrants ont été empêchés d'atteindre les côtes italiennes et 124 traversées ont été interceptées, ce qui est un nombre énorme pour un mois qui n'est généralement pas connu en termes de migration. La situation politique, économique et sociale jette une ombre et constitue un moteur majeur des projets migratoires qui couvent dans l'esprit des grands groupes, qui feront des mois à venir, avec l'amélioration des facteurs climatiques, le théâtre de départs massifs des côtes tunisiennes.

Les arrivants sur les cotes italiennes selon les mois : le mois de janvier 2022



Les hommes des tranches d'âge supérieures à 18 ans ont dominé le nombre d'arrivées sur les côtes italiennes en raison des conditions de traversée, considérées comme les plus difficiles à cette période de l'année. On s'attend à ce que 2022, comme ces dernières années, soit témoin d'une intense participation des mineurs et des familles aux processus de migration non-réglementaire.

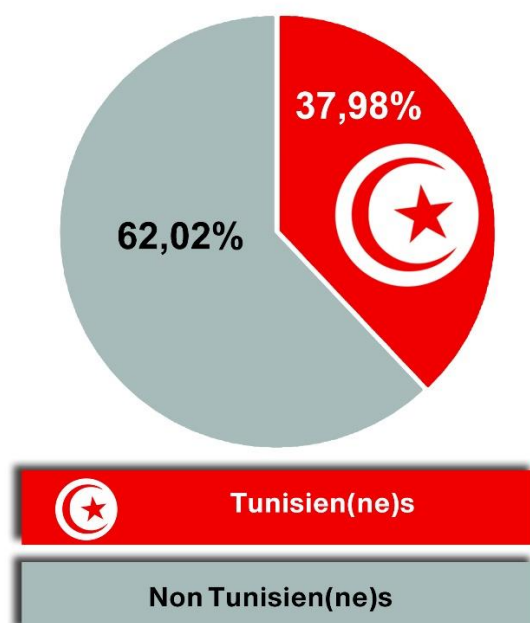
Les opérations de traversées interceptées par région durant Janvier 2022



Le gouvernorat de Sfax arrive en tête des traversées interceptées avec un taux de 31,76%, suivi de Nabeul avec 22,35%. Malgré l'intense présence sécuritaire cette année, le gouvernorat de Nabeul pourrait connaître un développement des opérations de migration depuis ses côtes pour diverses raisons, notamment le

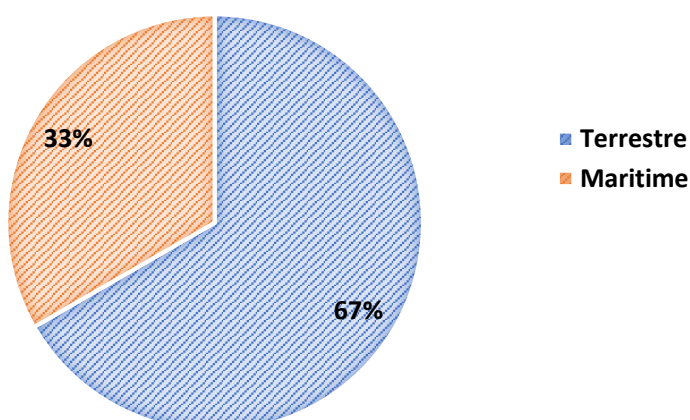
début de la concentration des cellules des réseaux de passeurs de migrants dans cette région.

Les arrivants selon les nationalités durant Janvier 2022



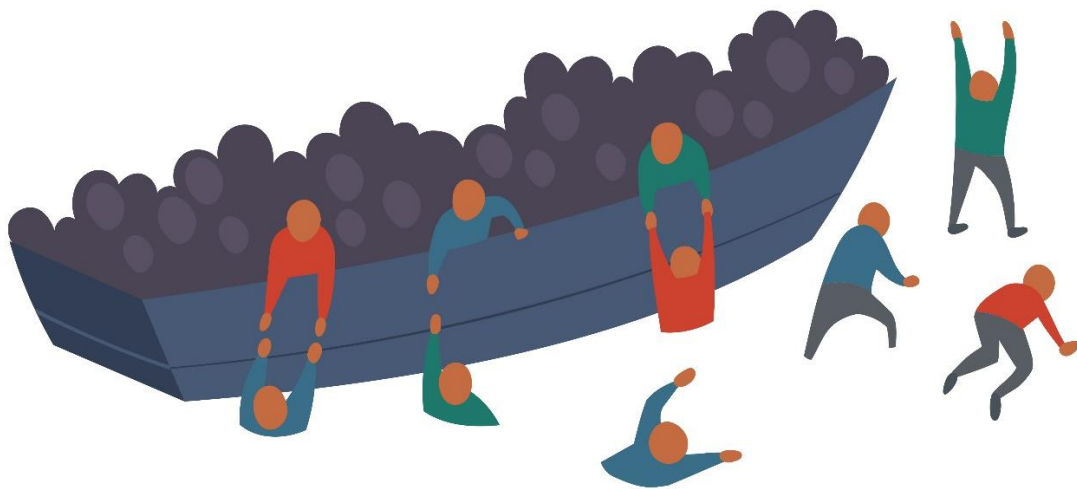
Les migrants de nationalités non tunisiennes ont représenté 62,02% du nombre total de migrants dont la traversée vers les côtes italiennes a été interceptée. Cela coïncide avec d'intenses campagnes de sécurité ciblant les migrants d'Afrique subsaharienne dans plusieurs gouvernorats. Les réseaux de passeurs profitent de la vulnérabilité et de la marginalisation des migrants subsahariens en Tunisie et des abus auxquels ils sont exposés, ce qui renforce leur désir de partir.

Les opérations de traversées interceptées durant Janvier 2022



Les traversées terrestres interceptées ont représenté les deux tiers des traversées interceptées, ce qui confirme que le ministère de l'Intérieur attache une grande importance à la question de la migration non-réglementaire. Les questions demeurent, que ce soit sur la base d'un reclassement des priorités nationales internes, ou en réponse à des pressions européennes qui ne cessent pas.

Les drames de la migration Non-réglementaire sur les côtes tunisiennes en janvier 2022



Nombre de victimes et de personnes disparues 46

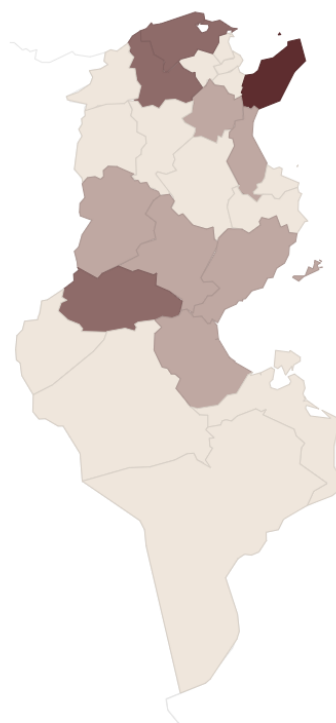
Un début d'année 2022 tragique, où 46 cas de décès et de disparus ont été enregistrés lors de deux catastrophes maritimes les 20 et 27 janvier. Ces drames imposent aux autorités tunisiennes la nécessité d'un engagement réel et concret pour sauver la vie des migrants dans les eaux territoriales tunisiennes en lançant un mécanisme volontariste d'assistance et de sauvetage maritime visant à sauver des vies et à intégrer toutes les structures et intervenants le long des eaux territoriales tunisiennes. Outre la mobilisation des capacités suffisantes des unités marines pour mener à bien des missions d'intervention urgente lors de la réception d'appels de détresse et la nécessité de mettre en place un cadre permanent sous la tutelle du ministère des Affaires Sociales pour l'information, la recherche des disparus et l'encadrement de leurs familles.

suicide et tentative de suicide

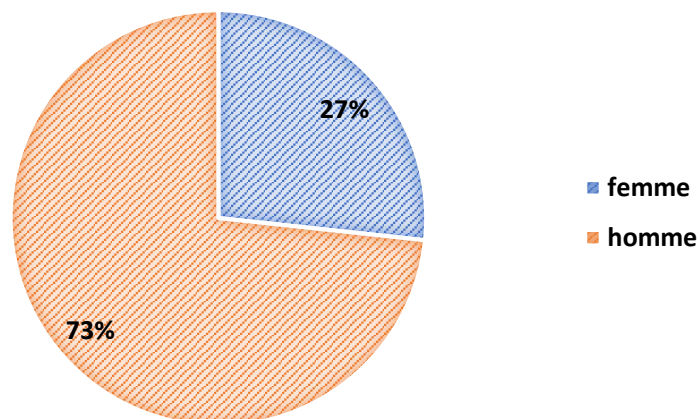


Au cours du mois de janvier, 15 actes de suicide et tentative de suicide ont été relevés, répartis comme suit : 3 suicides et tentatives de suicide à Nabeul et 2 suicides ou tentatives de suicide à Bizerte, Gafsa et Beja. Un suicide ou tentative de suicide à Zaghouan, Sfax, Kasserine, Sousse, Sidi Bouzid et Gabes.

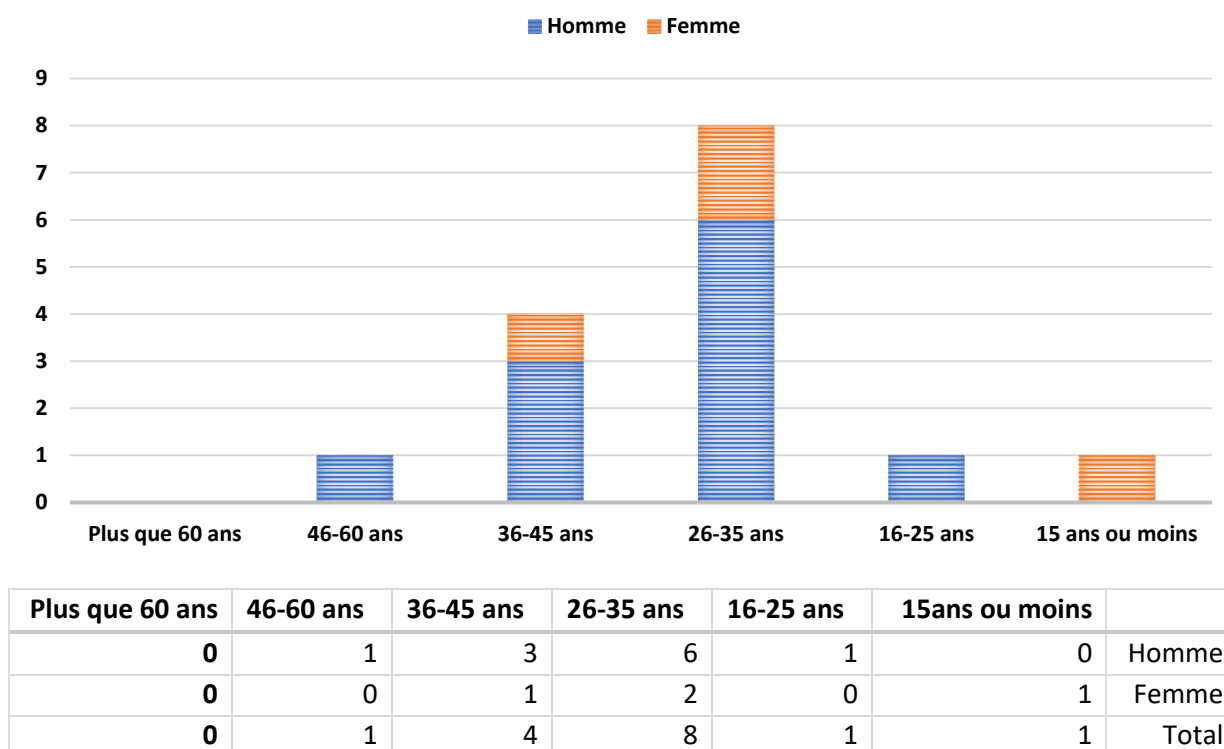
15 suicides			
L'Ariana	0	Ben Arous	0
Bizerte	2	Tunis	0
Zaghouan	1	La Manouba	0
Nabeul	3	Béja	2
Jendouba	0	Siliana	0
Le Kef	0	Sousse	1
Sfax	1	Monastir	0
Mahdia	0	Sidi Bouzid	1
Kasserine	1	Kairouan	0
Tataouine	0	Gabès	1
Medenine	0	Tozeur	0
Kebili	0	Gafsa	2



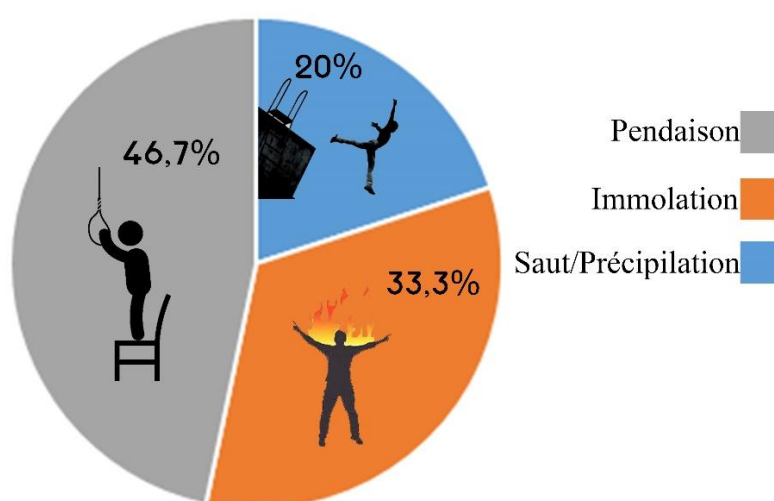
Les femmes ont représenté 26,7 % du total des victimes.



Alors que la tranche d'âge des 26-35 ans a représenté 53% des victimes des cas observés (8 victimes). C'est la tranche d'âge des jeunes, qui reflète l'état de crise vécu par les jeunes en raison de l'état de fragilité économique et sociale dans lequel ils vivent.



Le suicide par pendaison a été la forme de suicide la plus importante observée avec un taux de 46,7 %, suivi du suicide par immolation à hauteur de 33 % et du saut et précipitation avec 20 %. Chacune de ces formes reste une violence envers soi-même et une étape vers le comportement autodestructeur et le suicide.



Rapport de la violence pour le mois de janvier 2022



Le mois de janvier 2022 n'a pas connu de changements significatifs quant aux motifs de propagation et d'extension du phénomène de la violence dans la société tunisienne et il a été marqué, comme les mois qui l'ont précédé, par un taux élevé de violence dans l'espace public et dans des espaces familiaux et espaces privés. Dans un climat général, sanitaire, économique et social instable dominé par l'incertitude, le manque de clarté et la perte de confiance.

Une fois de plus, l'Observatoire Social Tunisien alerte sur le danger de l'indifférence des structures étatiques insoucieuses de faire face à de tels phénomènes sociaux et des risques de son exacerbation, d'autant plus que la consolidation des comportements violents en ont fait progressivement une des habitudes citoyennes et du coup se transforme en un moyen de communication avec l'autre. L'individu ou les groupes l'adoptent dans son/ leur défense de lui-même/eux-mêmes et dans la revendication de son droit/leur et dans sa quête/leur pour gagner de nouvelles influences ou zones de contrôle.



Taux de violence individuelle et collective en Janvier

Les résultats de la veille des travaux de l'équipe de l'Observatoire Social Tunisien au cours du mois de Janvier 2022 ont montré une escalade de la violence masculine où elle a représenté 80% de la violence totale contenue dans l'échantillon des médias observés, qui comprend les journaux quotidiens et hebdomadaires, les sites Web les plus importants, des stations de radio, des télévisions et des réseaux sociaux, contre un record de 13,3 % de violence mixte et de 6,7 % de violence féminine.

Taux de violence par genre en Janvier



A ce jour, aucun indicateur, programme ou tendance générale n'indique que l'État tunisien entende démanteler le phénomène de la violence, au contraire, on peut dire aujourd'hui que sa politique de communication est devenue l'un des catalyseurs du phénomène. Cela apparaît dans le flou communicationnel des institutions étatiques. On peut le mettre en exergue sur 3 aspects fondamentaux qui ont caractérisé le mois de Janvier et qui sont :

-L'événement d'injection d'enfants est-il une rumeur ou un fait ? et peut-il être classé comme un crime organisé ciblant les enfants ? Compte tenu de l'absence d'information et de politique de communication des structures étatiques, cela conduit à ouvrir la porte à l'interprétation chez le citoyen et le fait agir de manière irresponsable, soit en traitant cet événement comme une rumeur et en mettant en danger des enfants, soit en le prenant comme un fait, empêchant ses enfants d'aller étudier. Même la déclaration émise par le ministère de l'Intérieur a été une vague notification ouverte à toutes les possibilités avec une recommandation générale et vague de "faire attention".

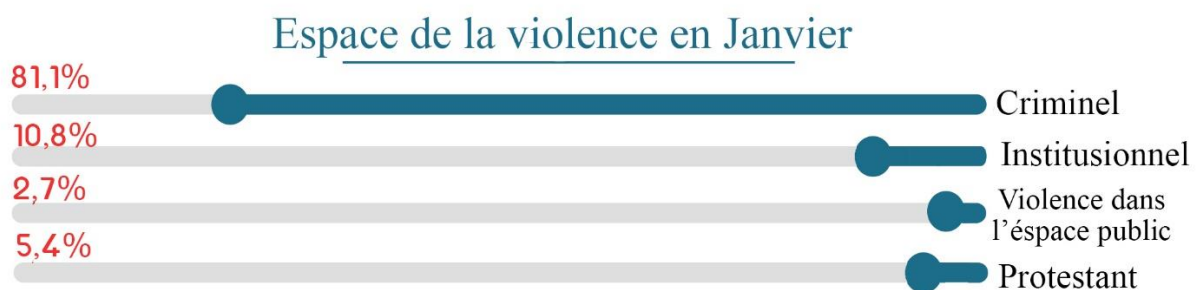
-Le brouillard, l'absence d'information et la faible politique de communication de la Présidence du Gouvernement et de la Présidence de la République, représentent une pression psychologique sur le citoyen, surtout avec les décisions soudaines et improvisées qui sont émises à chaque période par des responsables, tels que l'augmentation des prix des denrées alimentaires et la baisse des salaires des retraités... qui sont à chaque fois comme un drame. Il s'agit d'une forme de violence de l'État contre les citoyens.

-L'ambiguïté juridique entourant les décisions d'assignation à résidence et les accusations et incriminations de secteurs ou de personnes contenues dans les

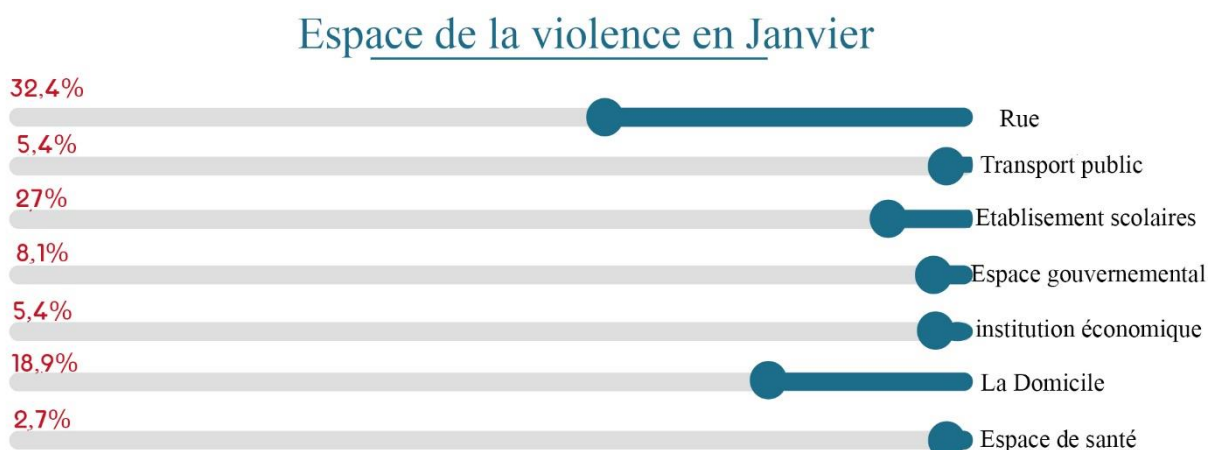
discours de la Présidence de la République, sans en apporter un appui clair, conduit à la formation de jugements de l'opinion publique fondés sur ce qui les rumeurs et ce qui est relayé par des pages de médias sociaux en l'absence de toute base légale accablante.

L'absence d'informations officielles, précises et crédibles de l'espace public ouvre la voie à la propagation du chaos informationnel et qui constitue, dans de nombreux cas, un point de départ et un motif de violence morale et matérielle.

Comme à l'accoutumée, la violence criminelle occupe la première place dans l'ensemble des violences suivies puisqu'elle a représentée 81 % des incidents enregistrés au cours du mois, suivie de la violence institutionnelle.

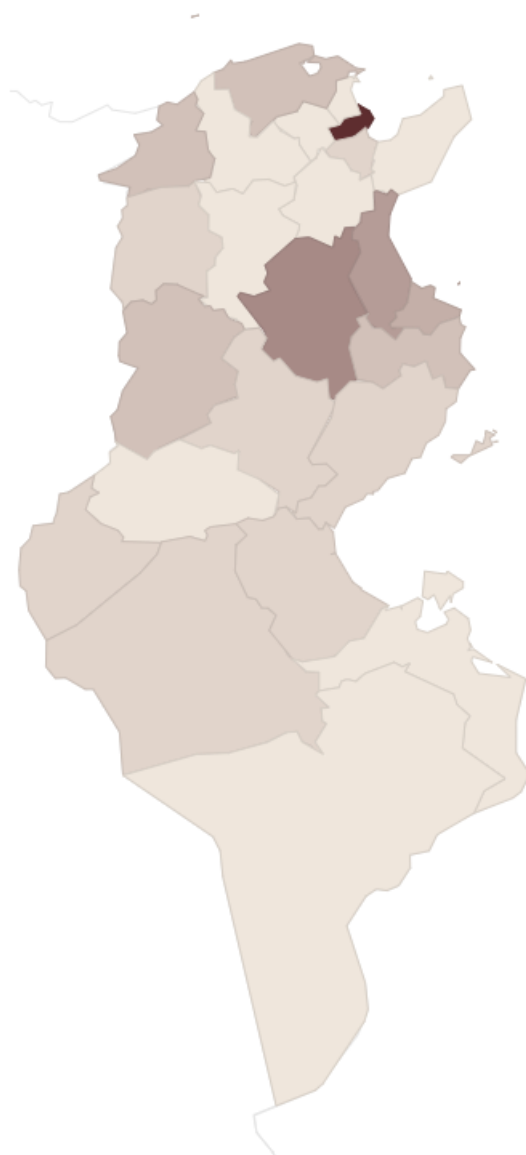


Ce que l'on peut observer au cours du mois de Janvier 2022, c'est le niveau de violence enregistré au sein des établissements d'enseignement (cas de harcèlement et d'agressions sexuelles contre les élèves) et qui ont représenté 27% des violences enregistrées, suivi des violences dans l'espace résidentiel, avec 18,9% du total et concerne principalement les familles tunisiennes et les relations entre époux.



La capitale Tunis reste également la région avec les incidents les plus violents enregistrés au cours du mois de Janvier 2022 et où 27% du total des violences observées ont eu lieu, suivie de Kairouan avec 13,5% et de Sousse avec 10,8%.

L'Ariana	0%	Ben Arous	2.7%
Bizerte	5.4%	Tunis	27%
Zaghouan	0%	La Manouba	0%
Nabeul	0%	Béja	0%
Jendouba	5.4%	Siliana	0%
Le Kef	2.7%	Sousse	10.8%
Sfax	2.7%	Monastir	8.1%
Mahdia	5.4%	Sidi Bouzid	2.7%
Kasserine	5.4%	Kairouan	13.5%
Tataouine	0%	Gabès	2.7%
Medenine	0%	Tozeur	2.7%
Kebili	2.7%	Gafsa	0%



La propagation de ces comportements traduit un état de frustration et de perte de confiance dans les institutions étatiques, les programmes, les solutions, les propositions, les engagements de ses politiques et les perspectives de son projet de société... si bien que le fossé entre les institutions étatiques et ses citoyens se creuse et que l'éloignement entre eux s'approfondit et la violence, celle des individus ou celle de l'Etat, se transforme en moyen de communication et il peut être difficile de revenir en arrière et de rétablir cette relation saine sur laquelle se construisent les relations et la conscience collective.

conclusion

En somme, la moisson de mobilité sociale et de contestation tout au long du mois de Janvier 2022 reflète un état d'étonnement et d'attente face à une situation politique exceptionnelle et ambiguë dans le pays.

Il est de coutume que les manifestations de Janvier soient liées au début de la mise en œuvre des nouvelles hausses d'impôts et des dispositions apportés par la loi de finances. Mais la nouvelle loi de finances n'a pas soulevé la poussière de l'explosion sociale attendue autant qu'elle a semé la confusion avec la gestion de l'approvisionnement et du marché à cause des informations circulant sur la levée des subventions et l'augmentation des prix de certains produits de base. Par ailleurs, les autorités du 25 juillet ont instrumentalisé le mois de Janvier en entamant, par exemple, la mise en œuvre de la hausse du prix des carburants début février.

Et si la hausse des prix se poursuit et coïncide avec le mois de Ramadhan, qui est une saison exceptionnelle pour la consommation, et parallèlement à la réponse du gouvernement aux pressions des instances monétaires internationales en levant les subventions et en licenciant des employés, alors des déclencheurs directs seront disponibles pour une éventuelle explosion sociale qui pourrait être entachée de violence.

La migration quotidienne des paysannes de Kasserine et Sidi Bouzid : des femmes transportées comme marchandises pour la durabilité de la production paysanne!

Dans les vastes champs d'oliviers qui couvrent la plupart des régions du nord du gouvernorat de Gafsa, plus de 200 femmes travaillent dans le secteur paysan. Dans un environnement inhumain, ces femmes font face à des conditions de travail difficiles avec de faibles salaires, ainsi qu'à un manque d'accès à un système de santé ou d'assurance sociale, ce qui a aggravé leur situation, surtout pendant la pandémie de Corona. Des diplômées universitaires, dont le destin leur a imposé de travailler dans le secteur agricole, sont venues des zones rurales et des villes des gouvernorats voisins de Kasserine et Sidi Bouzid (Hassi frid, Sidi Ali Ben Oun, Awled Horchen) pour subir l'exploitation et l'exclusion malgré le rôle central qu'elles jouent en contribuant au maintien des chaînes de sécurité alimentaire dans cette crise sanitaire mondiale. Une réalité qui ne peut être considérée que comme un résultat direct des visions et des politiques développées par l'Autorité conduisant à l'exclusion des ouvrières paysannes, la confiscation de leur dignité et la marginalisation de leurs moyens de vie pour devenir des victimes à l'intérieur et à l'extérieur de leurs sphères, et ce en les privant presque complètement du soutien gouvernemental pour les aider à accéder à leurs droits.

Dans ce rapport du Forum Tunisien pour les Droits Economiques et Sociaux, nous mettons en exergue la marginalisation des ouvrières paysannes dans le gouvernorat du Gafsa et les gouvernorats voisins et soulignons-le le manque de soutien gouvernemental aux catégories les plus vulnérables de la société.



Des ouvrières paysannes pendant le processus de tri des légumes ¹

Migration quotidienne entre les villes : des risques au vu des autorités

À 5h00 du matin, des camions transportant des ouvrières de leurs quartiers résidentiels, Kasserine et Sidi Bouzid, se dirigent vers les fermes agricoles où elles travaillent au nord de Gafsa. Des camions exposés transportant de 15 à 20 ouvrières en migration interne périlleuse traversent des routes et des voies urbaines accidentées tous les jours, avant de passer à l'autoroute inter-gouvernorat. Au vu et au su des autorités, des dizaines de voyages quotidiens de ces femmes sont fréquents, sans que personne ne bouge face à une violation flagrante de la dignité humaine.

Khadija, 41 ans, venant de Hassi Frid, du gouvernorat de Kasserine, travaillant dans une propriété agricole, dans la région de Chebiba, au nord de Gafsa, elle dit : « nous voyageons chaque jour à notre propre compte, en recevant 15 dinars par jour à partir dont 5 dinars sont donnés à l'intermédiaire qui effectue notre transfert." » (L'intermédiaire est le conducteur et le propriétaire du camion.) Et concernant les conditions du transport elle indique qu'elles voyagent dans des camions exposés à la chaleur et au froid et elles sont également interdites de s'asseoir en raison de l'espace disponible limité. En effet, elles doivent être debout près de deux heures et dans un moyen de transport qui manque de la sécurité la plus élémentaire, puisqu'il est difficile de garantir un voyage qui ne

¹¹ <https://www.facebook.com/siwar.ameidia>

conduit pas à la mort de certaines d'entre elles et la blessure d'autres. Khadija, comme d'autres femmes, travaille pour soutenir sa famille (un fils et une fille) après l'abandon de son mari et indique qu'elle doit endurer des conditions difficiles et un travail injuste pour subvenir aux besoins de sa famille. Elle passe plus de 08 heures par jour entre la récolte et la cueillette des olives ou le tri des légumes et espère, comme tant d'autres ouvrières, pouvoir s'offrir des conditions de transports confortables tels que des bus ruraux et une couverture sociale qui préserve les droits des travailleuses lors d'accidents de la circulation.



Des ouvrières agricoles pendant le processus de tri des légumes

Les femmes contribuent à 90% du travail agricole dans les régions du nord du gouvernorat de Gafsa) Chebiba, Guetiss Awled omrane, El faj , Rhiba) selon un membre du syndicat agricole, Moncef Salem, il a souligné que les ouvrières agricoles ne sont pas adhérentes au syndicat agricole en raison de l'absence de la culture de revendication des droits parmi le plupart d'entre-elles. Ben Salem fait porter la responsabilité de la protection des femmes victimes aux instances étatiques, qui n'agissent pas face aux conditions difficiles de leur travail. Malgré le tollé médiatique créé par la nouvelle des accidents mortels qui ont mis fin à la vie de bon nombre d'entre elles, rien n'a changé, selon ses dires.

Réponse insuffisante des instances gouvernementales

La Tunisie est l'un des pays leaders dans le domaine des droits des femmes au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, à travers sa participation à des conventions mondiales visant à garantir les droits et la dignité humaine des femmes et à les protéger contre toutes les formes de discriminations et d'exclusion, notamment

la Convention sur la lutte contre toutes les formes de violences à l'égard des femmes². En plus de sa législation interne protégeant ces droits, comme l'article 46 de la Constitution, qui stipule que « l'Etat doit protéger, soutenir et développer les droits acquis des femmes »³. Cet article faisait partie d'un ensemble de réformes juridiques entreprises par la Tunisie depuis l'indépendance jusqu'à nos jours. Bien que la Constitution garantisse fermement les droits des femmes et qu'il existe de nombreuses lois, politiques et programmes en faveur des droits des femmes, le gouvernement tunisien n'a pas réussi, dans une certaine mesure, à garantir un avenir à la hauteur de ses propres lois et normes internationales, qu'il s'était engagé à promouvoir. La plupart des droits des femmes sont restés incomplets dans plusieurs secteurs, notamment le secteur agricole et la question de la marginalisation des travailleuses dans ce domaine restent une préoccupation qui doit être portée à l'attention du public puisque les femmes n'ont souvent pas accès à des niveaux raisonnables de leurs droits sociaux et de protection garantis par la Constitution, en particulier les droits sociaux liés à leur protection contre les dangers des accidents qui ont coûté la vie à beaucoup d'entre elles.

Face à cette marginalisation et à cette exclusion des groupes sociaux les plus vulnérables, l'État n'a pas encore pris de mesures pour fournir une réponse qui s'attaque aux causes de cette exclusion, y compris les facteurs culturels, économiques et politiques qui contribuent à son expansion.

Les Incidents enregistrés dans le gouvernorat de Gafsa, notamment l'accident de la circulation survenu fin 2014 sur la piste agricole reliant le village de Sidi Aich et la route nationale n°3 reliant Gafsa à Tunis. Cet accident a entraîné la mort de deux ouvrières agricoles et la blessure de 11 autres ouvrières, sachant que le camion ne transportait pas moins de 18 ouvrières et ouvriers originaires de Sidi Ali Ben Aoun du gouvernorat de Sidi Bouzid,

Un autre accident de camion en 2019 impliquant des ouvrières agricoles dans la ville de Sabala au sud de la Tunisie, qui a pris la vie de 12 personnes (7 ouvrières) a soulevé une vague de mécontentement et de ressentiment dans les milieux populaires⁴. Par ailleurs, sept décès et 85 blessés ont été enregistrés en 2015,

² <https://www.un.org/womenwatch/daw/cedaw/text/0360793A.pdf>

³ https://www.constituteproject.org/constitution/Tunisia_2014.pdf?lang=ar

⁴ <https://www.independentarabia.com/node>

contre 15 blessés et 72 décès en 2019. Le nombre de femmes décédées dans le secteur entre 2015 et 2019 s'est élevé à environ 47 victimes et plus de 630 blessées, surtout en l'absence de toute forme d'assurance⁵.

Nous lisons quotidiennement dans les journaux ou dans d'autres médias des nouvelles sur les tragédies des ouvrières agricoles qui ont payé de leur vie pour gagner décemment leur vie et cela se poursuit sans voir d'interaction positive ni de mesures sérieuses de la part du gouvernement pour arrêter l'hémorragie du travail des femmes. Au contraire, les structures compétentes ont souvent fait preuve d'indifférence, d'un silence terrible et d'incapacité à assumer la responsabilité des violations en cours, au milieu des accusations de négligence et de retard dans la recherche de solutions par plusieurs parties. Il est également à noter que la question des travailleuses du secteur agricole est abordée de manière ponctuelle qui ne répond pas aux attentes de milliers d'entre elles qui espèrent des décisions qui changeront leur réalité et mettront fin aux manifestations de persécution auxquelles elles sont soumises.

Appel pour arrêter le saignement de l'exploitation

Les organisations de défense des droits et les mouvements féministes en Tunisie n'ont pas été tenus à l'écart puisque, après 2011, la loi a produit une plus grande prise de conscience de l'importance des droits des femmes en tant que partie intégrante des droits de l'Homme en général. Les défenseurs des droits des femmes ont joué un rôle de premier plan en surveillant, en dénonçant les violations et en préconisant des réformes radicales pour garantir les droits des femmes dans divers domaines. Sur cette base, le suivi par le forum tunisien pour les droits économiques et sociaux du dossier des ouvrières dans différentes régions de la république n'a pas cessé. L'appel a été renouvelé à plus d'une reprise pour l'urgente nécessité d'améliorer la dégradation des conditions de transport afin d'éviter la récurrence d'accidents mortels, en plus de l'exigence de l'application de la loi n°51 de 2019 qui prévoit la création d'une nouvelle catégorie pour le transport des ouvriers agricoles et la mise en œuvre des engagements annoncés par le gouvernement cette même année concernant les conditions et critères d'organisation de ce secteur est sous forme d'arrêtés, dont le n° 724

⁵ <https://www.hakaekonline.com/article/135797/>

relatif aux composantes du processus de transport, y compris le conducteur et la nature du véhicule.

Les voix n'ont pas cessé de s'élever malgré l'indifférence des gouvernements successifs au cours de la dernière décennie, plusieurs ont appelé à améliorer la situation des travailleuses dans le secteur agricole dans diverses régions de la république, allant des conditions de transport jusqu'aux salaires et autres droits garantis par la Constitution. Alors que le silence de l'Etat sur cette question sensible se poursuit, le temps est venu de mettre fin à cette violation des catégories sociales les plus vulnérables.

NOUVELLE MÉTHODOLOGIE DE CALCUL SCIENTIFIQUE :

À partir du mois de Mars, l'Observatoire Social Tunisien du Forum tunisien des droits économiques a adopté une nouvelle méthodologie de calcul scientifique dont voici les bases :

Définitions :

Mouvements instantanés: caractérisés par la surprise et la vitesse de mouvement résultant de la colère de la foule et de la gronde qu'elle génère mais sont limités dans le temps et l'espace. Ce type de mouvement cherche à mobiliser l'attention et la mobilisation sociale et se caractérise par leur nature pacifique, Cependant, ces mouvements varient dans les paramètres de développement de la protestation, y compris le recours à la violence.

Mouvements planifiés : mouvements qui étaient essentiellement instantanés mais qui ont évolué et développé des mécanismes d'action dans le temps et l'espace et ont pu acquérir la capacité d'organisation et de préparation d'une et chercher à développer des contre-mobilisation mais restent essentiellement pacifiques.

Ils se distinguent par leurs moyens organisationnels et leur capacité à assurer son action continue et la mobilisation pour les mêmes raisons.

Mouvements anarchiques (violents) : ce sont des mouvements qui font de la contre-violence l'un de leurs mécanismes d'action et sont souvent des réactions directes employant tous les moyens pour la confrontation et l'atteinte de leurs objectifs mais ils manquent souvent d'éléments d'organisation, de programme et de moyens clairs.

La méthodologie de Calcul :

L'unicité d'un mouvement est définie par un mode d'action, un lieu et une journée.

Une protestation se déroulant dans plusieurs lieux sera comptabilisée comme étant plusieurs mouvements.

Un mouvement ayant lieu sur plusieurs jours sera comptabilisé chaque jour.

Une protestation utilisant différentes modes d'action sera comptabilisée une fois pour chaque action.

MÉTHODOLOGIE DE VEILLE DE LAMIGRATION NON RÉGLEMENTAIRE

- Les opérations d'interception : la veille repose sur les rapports du Ministère de l'Intérieur et les déclarations du porte-parole de la Garde Nationale dans les divers médias. Dans la plupart des cas, ils n'incluent pas de données détaillées (genre, tranches d'âge, pays d'origine des migrants ...)

- Les arrivées sur les côtes européennes : Plusieurs structures émettent des données numériques sur les arrivées en Europe, comme le Haut-Commissariat pour les réfugiés, l'Organisation Internationale pour les migrations, les Ministères de l'Intérieur des pays européens et l'Agence Européenne de Surveillance des côtes.

Les chiffres présentés restent approximatifs et nécessitent une mise à jour continue selon les données publiées par les structures officielles et civiles qui peuvent être édités dans des rapports ultérieurs mais qui fournissent une lecture de l'évolution et du changement de la dynamique de la migration non-réglementaire.

- Les chiffres invisibles : ce sont le nombre de migrants qui atteignent les côtes européennes sans passer par les autorités locales ou les structures internationales et ne se retrouve pas dans un recensement. Ce sont des chiffres importants et qui diffèrent selon les tactiques des réseaux des passeurs de migrants. Il comprend également des opérations de départ depuis les côtes tunisiennes qui réussissent à échapper au contrôle sécuritaire strict ou celles dont le passage est intercepté sans émettre de rapports ou sans les annoncer.